

MASTER MEEF EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Mention : **Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), second degré**

Parcours : **Éducation physique et sportive**

Validation : **Diplôme national bac +5 [En convention avec l'Université d'Angers]**



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Le Master MEEF EPS prépare aux concours de professeur d'éducation physique et sportive de collège et de lycée.

Il permet de :

- développer une expertise dans la conception de leçons facilitant les apprentissages des élèves et leur réussite
- acquérir des connaissances approfondies sur les activités physiques sportives et artistiques
- comprendre le contexte professionnel de l'enseignement secondaire
- initier une démarche de recherche en lien avec une question professionnelle
- se préparer aux épreuves du concours.

MÉTIERS ET SECTEURS

Professeur d'EPS en collège et lycée, dans l'enseignement privé catholique ou dans l'enseignement public

NOS PARTENAIRES

- Collèges et lycées de l'enseignement privé catholique
- ISFEC - Instituts supérieurs de formation de l'enseignement privé catholique

AIDE À LA RÉUSSITE

L'étudiant, au cœur du dispositif pédagogique :

- une équipe pédagogique disponible et à l'écoute
- 2/3 des cours en travaux dirigés avec un groupe de 30 étudiants maximum pour faciliter l'acquisition des connaissances et la participation active des étudiants

Une professionnalisation effective dès le M1 :

- stages obligatoires chaque année
- intervention de professionnels tout au long du cursus

LES + DE LA FORMATION

Une préparation d'excellence au concours

Contrôle continu, productions écrites régulières avec évaluations personnalisées, formation méthodologique intégrée au cursus pour des résultats performants : 41 % des étudiants IFEPSA reçus aux concours 2024 (moyenne nationale 18 %).

Un suivi pédagogique tout au long du cursus

Des effectifs maîtrisés dans chaque promotion qui permettent aux enseignants de bien connaître leurs étudiants et de leur offrir un suivi pédagogique individuel, attentif et régulier.

Une entrée progressive dans la vie active

18 semaines de stage en deux ans. L'étudiant est accompagné par un tuteur en établissement. Il gagne ainsi confiance en lui et acquiert progressivement toutes les compétences nécessaires pour enseigner l'EPS.

18

semaines de stage

41%

réussite aux concours

93%

réussite au Master

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le concours de recrutement des enseignants d'EPS est programmé durant la 2nde année de Master. L'organisation de l'année et les contenus de formation tiennent compte du programme du référentiel des compétences des enseignants, du texte portant sur la réforme des Masters de juillet 2020 et du programme des concours.

VALIDATION DU MASTER

Le Master se prépare en deux ans (4 semestres de 30 crédits ECTS chacun). Pour valider le Master, l'étudiant doit obtenir 120 crédits ECTS.

ÉVALUATION DU MASTER :

Tout au long du cursus, en M1 et en M2, les étudiants sont évalués par diverses productions : écrits, dossiers individuels ou de groupe, oraux, mémoire et soutenance.

CONCOURS ENSEIGNEMENT 2ND DEGRÉ

À partir de la session 2022, en parallèle du M2, l'étudiant(e) présente le concours de professeur(e) du second degré : le **CAFEP** (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé des professeurs d'EPS) ou le **CAPEPS** (certificat d'aptitude au professorat d'EPS pour l'enseignement public).

Une seconde chance est offerte aux étudiants, après une 1^{ère} tentative infructueuse, de repréparer le concours en s'inscrivant au Diplôme d'Université CAP EPS dont la formation se déroule uniquement sur les temps de vacances scolaires et les chances de réussite sont alors décuplées (56% de réussite en 2024).

PROGRAMME

MASTER 1 et 2 [SEMESTRES 1 à 4] 120 CRÉDITS ECTS

BLOC A : ENSEIGNANT ACTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Comprendre son contexte professionnel
- Maîtriser une langue vivante

BLOC B : ENSEIGNANT PILOTE DE SON ENSEIGNEMENT

- Maîtriser les fondements et l'épistémologie de l'EPS
- Développer une expertise des apprentissages : Didactique et connaissances des publics - Mises en œuvre et suivi des apprentissages
- Maîtriser l'enseignement des APSA (activité physique, sportive ou artistique), patrimoine culturel de l'EPS

BLOC C : ENSEIGNANT RÉFLEXIF

- Démarche de recherche : méthodologie et séminaires
- Pratique réflexive et développement professionnel en lien avec le stage

STAGES

■ MASTER 1

6 semaines de stage de pratique accompagnée
4 à 5 semaines de stage en responsabilité (rémunéré) ou de pratique accompagnée (pouvant faire l'objet d'une gratification)

■ MASTER 2

7 à 8 semaines de stage en responsabilité (rémunéré) ou de pratique accompagnée (pouvant faire l'objet d'une gratification))

APRÈS VALIDATION DU MASTER

Soit l'étudiant(e) est lauréat(e) du concours

IL/ELLE EST ENSEIGNANT(E)-STAGIAIRE PAYÉ(E) À PLEIN TEMPS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ OU DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

- Affecté(e) dans un collège ou lycée où il/elle a en responsabilité des classes
- Accompagné(e) par un(e) tuteur/trice
- Suit des formations en ISFEC ou en INSPÉ pour préparer sa certification

Soit l'étudiant(e) n'est pas lauréat(e) du concours

IL/ELLE PEUT ENSEIGNER COMME SUPPLÉANT(E) DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT OU COMME VACATAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC.

- Il/elle peut repasser le concours externe. Il/elle peut au bout de trois années de suppléance se présenter au concours interne
- Si réussite au concours, il/elle devient enseignant(e) stagiaire pendant un an

→ Si l'année est validée à la fin de son année d'enseignant(e) stagiaire, l'étudiant(e) devient enseignant(e) titulaire

INSCRIPTION EN M1

- Être titulaire d'une Licence STAPS Education et Motricité, du PSC1 et du test d'aptitude au sauvetage aquatique
- Formuler un vœu sur MonMaster
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de la formation sélective

INSCRIPTION EN M2

- Être titulaire d'une Licence STAPS EM et d'un Master 1 MEEF

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2023/2024)

- De 3 000 € à 5 900 € /an selon les revenus de la famille (frais administratifs en plus)
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande

Renseignements

sbadoual@uco.fr | 02 41 79 70 81

doriane.gomet@uco.fr

ifepsa.uco.fr

